

L'inscription des travaux des Assises culturelles dans Wallonie picarde 2025



**Intervention de Philippe Destatte,
directeur général de l'Institut Destrée,
chargé d'enseignement en prospective
à l'Université Denis Diderot - Paris 7**

**Assises culturelles de Wallonie picardes organisées
par l'Agence culturelle du Hainaut occidental (ACHO)
Foyer socio-culturel d'Antoing, 16 juin 2007**

Comme l'a souligné notre hôte, Vincent Bertholet, le secteur culturel en Wallonie picarde est bien debout ! Une journée telle que celle des Assises culturelles montre bien la vitalité de la culture et de la réflexion culturelle en Wallonie picarde et le rôle – oh combien utile ! – qu'y tient l'ACHO.

Je suis quant à moi partagé par deux sentiments. D'une part, celui d'avoir entendu des échanges d'une très grande richesse dans la tradition pionnière qu'occupe cette région depuis plus de trente ans en matière culturelle. Et, d'autre part, le sentiment d'un certain désordre intellectuel, probablement induit par le manque de temps pour mener à bien cette réflexion. La construction d'un travail prospective nécessite des rythmes que le cahier des charges que s'est donné l'ACHO n'a assurément pas pu respecter.

Mon propre mandat ne consiste ni en une restitution, ni en une synthèse de ce qui a été dit aux Assises, mais en une capitalisation de quelques éléments en essayant des les inscrire dans le cadre de la démarche prospective Wallonie picarde 2025.

Qu'est-ce que la prospective ?

Tout d'abord, il me faut répondre à mon tour à la question qui a été posée ce matin : qu'est-ce que la prospective ? La meilleure définition est probablement celle de mon collègue de l'Université de Lisbonne, Julio Diaz, qui répond simplement que c'est *une movida*. Ce n'est pas du picard, mais cela signifie bien sûr une mise en mouvement. La prospective, c'est donc à la fois une attitude et des méthodes qui font bouger une organisation ou un territoire. Elle le fait en explorant les futurs possibles et en choisissant les futurs souhaitables à l'horizon qu'elle a déterminé. La prospective aide dès lors à construire une vision du futur puis à tracer un chemin entre aujourd'hui et cette vision. Comme le disait le général vietnamien Vo Nguyễn Giap, double vainqueur des Français et des Américains en Indochine et au Vietnam, *l'important c'est le chemin*. Certes, il le disait en tonkinois, pas en picard...

Pour être complet, disons que la prospective s'appuie sur trois nécessités. D'abord une démarche qui soit systémique, globale, holistique : ce sont les nécessaires interrelations mises en avant par Henry Ingberg dans son interview. Ensuite, la construction de la vision de long terme, qui est destinée à sortir du cadre toujours étriqué du présent. Enfin, l'appui sur l'intelligence collective, c'est-à-dire le devoir de faire participer et d'impliquer toutes les parties prenantes du territoire ou de l'organisation, pour construire du consensus et favoriser l'appropriation de la stratégie.

La grande difficulté, vous l'avez expérimentée, c'est de se projeter dans le futur, de réfléchir le long terme.

Pas de développement territorial sans développement culturel

La bonne nouvelle qui a été largement confortée aujourd'hui, tant par le représentant d'IDETA, Frédéric Seynhaeve, que par plusieurs des rapports des tables rondes, c'est qu'il n'y aura pas de développement territorial sans développement culturel.

Parce que la première question que se pose la prospective, quel que soit son objet, est une question culturelle : "qui suis-je ?", c'est la question de l'identification du territoire.

Parce que, aussi, la culture est au centre du développement et même, on l'a dit, du développement durable.

Parce que, enfin, la culture est au centre de tout territoire, culture héritage, et surtout, culture ambition, elle donne, comme l'a rappelé Daniel Carette, du sens à l'action.

L'importance de la culture dans la démarche Wallonie picarde 2025

Le diagnostic prospectif

La culture est très présente dans la démarche prospective. D'abord, bien sûr, au niveau du diagnostic établi dans le Groupe de travail portant sur l'identité du territoire, la culture, l'attractivité, confronté à un certain nombre d'acteurs du territoire lors des forums. Pour ne citer que quelques noms, on y retrouvait des acteurs et bons connaisseurs culturels comme Jacky Legge, Lean-Louis Langlais, Jean-Pierre Winberg, Engelbert Petre, Francis Houteman ou Raphaël Debruyne. Ce qui a été dit aux Assises en termes de diagnostic converge assez bien avec le diagnostic succinct dressé dans le cadre du projet de région et pourrait utilement compléter celui-ci.

Les enjeux de long terme

Après avoir dressé un diagnostic, la démarche prospective identifie des enjeux de long terme pour le territoire, c'est-à-dire des chantiers, des champs de bataille sur lesquels, à l'horizon déterminé, on pourrait perdre des plumes ou gagner des avantages. Parmi les sept enjeux identifiés par le Conseil de Développement, deux se recoupent avec les préoccupations des Assises : les enjeux 1 et 6 insistent, d'une part, sur le besoin de donner du sens, de l'identité et de la cohésion au territoire et de construire la gouvernance de la Wallonie picarde et, d'autre part, sur la nécessité de réduire la dualisation sociale et de resolidariser le territoire.

Pour le Conseil de Développement, ce sens à donner au territoire de la Wallonie picarde est à construire *à la fois sur la base d'une identité forte mais respectueuse de ses composantes patrimoniales et culturelles multiples, riches et diverses. La place qui sera réservée aux projets de développement de la Wallonie picarde dans le second phasing out hennuyer constitue un premier test de la capacité de la Wallonie picarde d'exister et de se faire entendre politiquement*⁽¹⁾.

Quant aux menaces de dualité territoriale, le Conseil de Développement note que, *face au risque voire à l'existence d'une fracture sociale, se manifestant en Wallonie picarde, tant en termes de revenus ou de logement que culturellement, une restructuration spatiale et une*

(1) *Wallonie picarde 2025, Enjeux de long terme*, p. 1, Conseil de Développement, 11 décembre 2006.

resolidarisation territoriale apparaissent comme des enjeux pertinents dont des élus doivent d'urgence prendre conscience ⁽²⁾.

Grâce notamment à l'enquête de l'ACHO auprès des échevins de la Culture des vingt-trois communes de la Wallonie picarde et aux débats des Assises, on pourra utilement affiner les enjeux culturels de long terme par les enjeux suivants : l'accessibilité de la culture; l'éducation à la culture; les jeunes en tant que cibles culturelles; le désenclavement de la culture avec les autres axes de développement – économie, tourisme, santé, environnement –; la ruralité, le bénévolat; la confiance – élément d'une importance extrême – en la région; ses gens; ses créateurs; l'interculturalité et l'immigration; la multiculturalité; les partenariats avec le privé; et la durabilité, opposée lors de ces Assises à l'événementiel culturel, voire à la culture des événements. Ajoutons que les enjeux ne dépendent pas des moyens, ils existent en eux-mêmes, même si le financement de la culture, nerf de la guerre de l'action culturelle, peut effectivement constituer un enjeu de long terme.

La vision commune

Après avoir établi le diagnostic et déterminé les enjeux de long terme, la prospective s'attache à construire une vision commune. Cette vision comporte des finalités, telles que mises en évidence par Frédéric Seynhave – je n'y reviens pas – mais aussi des valeurs, des projets majeurs et la marque d'une volonté collective.

Il est intéressant de noter que la question de l'identité du territoire a été clairement abordée dans la vision construite par le Conseil de Développement à partir des résultats des trois forums publics tenus les 26 février, 3 mars et 19 mars 2007. Le Conseil de Développement note que la future communauté de communes, *qui permettra un saut qualitatif pour l'ensemble du territoire, et pour chacune de ses parties, est riche de son identité à la fois wallonne et picarde. Elle s'appuie culturellement sur le patrimoine diversifié des huit terroirs qui la composent : Cominois, Enghiennois, Pays blanc, Pays des Collines, Pays des Plaines de l'Escaut, Pays vert, Mouscronnois, Tournaisis* ⁽³⁾.

Les valeurs qui ont été mises en évidence dans la vision par le Conseil de Développement et qu'il veut pérenniser dans la démarche sont la solidarité et l'ouverture, la convivialité, la volonté de consensus socio-économique, l'éthique dans la gouvernance, le respect du bien public, la valorisation de la diversité territoriale.

Enfin, compte tenu du débat qui a encore animé les Assises de la Culture sur l'appellation même de la Wallonie picarde, il me paraît utile de relever une fois de plus que, en matière d'identité, la qualité du contenu est de loin plus importante que ce qui est indiqué sur l'étiquette de la bouteille. C'est ce qu'a bien compris le Conseil de Développement. C'est pourquoi, je citerai ce qu'il a écrit à ce sujet dans la vision commune pour la Wallonie picarde à l'horizon 2025.

Cette vision se fonde également sur une dynamique nouvelle que le changement de nom symbolise. Si le "Hainaut occidental" se transforme en "Wallonie picarde", c'est parce que cette dernière appellation marque une double ambition. D'une part, il s'agit pour les Wallons picards de marquer une nette rupture avec un développement trop morcelé, trop disparate, trop inégal et de susciter un renouveau de vitalité, de cohésion, de vision, mais aussi de rythme de transformation. D'autre part, le concept de Wallonie picarde suggère à juste titre la volonté des forces vives des vingt-trois communes de revendiquer leur place dans la Wallonie, non plus comme le lointain ouest de cette Région, mais comme une

(2) *Wallonie picarde 2025, Enjeux de long terme*, p. 3, Conseil de Développement, 11 décembre 2006.

(3) *Une vision commune pour la Wallonie picarde à l'horizon 2025*, p. 1 et 2, Tournai, 13 mai 2007.

porte ouverte sur ses voisins dynamiques de l'Eurodistrict et plus particulièrement sur la métropole intégrée de plus million d'habitants que constitue aujourd'hui Lille.

Enfin, en se disant "picarde", ce morceau de terre institutionnellement wallonne, entend assumer ses traditions picardes et un projet culturel moderne à la mesure de son rôle de territoire frontière ⁽⁴⁾.

Cette dernière idée d'un projet culturel moderne à la mesure du rôle de territoire frontière m'apparaît constituer un défi majeur pour tous les acteurs culturels du territoire. C'est ce défi que l'ACHO a manifestement voulu relever en organisant ces assises et qu'il s'agira de poursuivre dans l'aboutissement de la phase stratégique.

Les axes stratégiques

Frédéric Seynhaeve vous a rappelé ce matin les dix axes stratégiques identifiés par la Conseil de Développement pour répondre aux enjeux de long terme et atteindre la vision. Plusieurs axes stratégiques interpellent les acteurs culturels. Le cinquième axe stratégique, qui marque l'ambition de la Wallonie picarde de devenir un territoire apprenant qui favorise la culture, l'innovation, le multilinguisme, la créativité et l'entrepreneuriat, est moins fourre-tout qu'on ne pourrait le penser. En fait, il permet le décroisement que les Assises appellent de leurs vœux, sort la culture de son ghetto, en fait un moteur de redéploiement. Cet axe 7, tel qu'il est formulé, permet sans aucun doute des développements importants en termes de projets culturels :

Cet axe, résolument transversal à tous les enjeux, vise à faire de la Wallonie picarde une région innovante dans tous les domaines. L'innovation est comprise au sens large, incluant les secteurs des technologies et de la recherche, mais aussi la créativité, les capacités et les savoirs à acquérir tout le long de la vie, qu'ils soient liés à la culture, à l'éducation, à la société, ainsi qu'au positionnement géographique spécifique du territoire. Des projets culturels et éducatifs ainsi que des plans stratégiques spécifiques sont assurément nécessaires pour asseoir le développement global du territoire ⁽⁵⁾.

D'autres axes stratégiques, on l'a dit, peuvent contenir des actions de nature culturelle. On peut penser en particulier à l'axe 9, qui ambitionne de retisser les liens sociaux.

Quelques actions concrètes identifiées pour habiter les axes stratégiques

L'étape actuelle de la démarche prospective consiste à habiter les axes stratégiques avec des actions concrètes pour se donner les moyens de répondre aux enjeux de long terme et atteindre la vision. En suivant les travaux de ces assises, j'ai identifié les contours, plus ou moins précis ou plus ou moins flous, de six actions qui pourraient s'inscrire utilement dans la démarche.

1. J'ai été très séduit par l'idée de *recréer une grande alliance entre le politique et le culturel*, en (ré)tablissant le dialogue avec le politique, très peu présent en chair et en os lors de ces Assises. Cela doit se faire tant au niveau des vingt-trois communes que de l'aire supra-communale. Cette action activerait notamment les axes stratégiques 1 et 3.
2. Comme cela a été dit, il me paraît indispensable de *fédérer l'ensemble des outils et institutions culturelles de la Wallonie picarde pour mailler le territoire*. Ce besoin porte tant

(4) *Une vision commune pour la Wallonie picarde à l'horizon 2025*, p. 2, Tournai, 13 mai 2007.

(5) *La désignation des axes stratégiques de Wallonie picarde 2025*, p. 2-3, Conseil de Développement, 15 mai 2007.

sur la diffusion culturelle que sur la nécessité d'activer envers la dynamique territoriale le devoir d'impertinence, cher à Serge Hustache. Cette action activerait les axes 1, 2, 5 et 9.

3. Il a été proposé de *créer des "couveuses" artistiques régionales* pour impulser des projets et soutenir des artistes et de valoriser les réalisations locales dans des vitrines qui les portent au niveau de l'ensemble de la Wallonie picarde et même vers l'extérieur. Cette action s'inscrirait dans l'axe 5.
4. Une action devrait décloisonner les politiques sectorielles et intégrer la culture dans le développement durable. Peut-être s'agirait-il de *renforcer la préoccupation culturelle au sein des intercommunales de développement*, comme cela a été dit. Il faut toutefois saluer ici la coopération entre l'ACHO et IDETA, qui est de loin plus poussée que celle qu'on connaît dans l'autre action pilote d'agence culturelle de développement, à savoir entre le projet Prospect 15, piloté depuis la Maison de la Culture de Dinant, et le Bureau économique de la Province de Namur.
5. Une action relative à l'aménagement culturel du territoire : je dégage de ce qui a été dit aux Assises la nécessité d'un polycentrisme en réseau des pôles culturels mais avec un nœud principal, une tête de réseau, qui serait Tournai. On a aussi évoqué dans les forums du Conseil de Développement un réseau des institutions rayonnantes, impliquant les sites touristiques et culturels majeurs.
6. Il apparaîtrait également nécessaire de construire une action liée à l'opérationnel et au quotidien culturels. Il s'agirait de *mieux structurer le potentiel culturel du territoire*, en optimisant les agendas, les appuis, les supports à l'organisation, rôles que l'ACHO assume déjà partiellement, quand on lui en donne les moyens.

Cette liste n'est évidemment pas limitative et pourrait donc comprendre d'autres actions, en limitant toutefois l'ensemble à un maximum de dix propositions. Comme on le voit, il n'est pas ressorti des Assises de propositions d'actions sur la dimension transfrontalière de l'action culturelle, ce qui, à mon avis, constitue un déficit majeur par rapport à la vision proposée par le Conseil de Développement. Cet aspect devrait être rapidement rencontré par la formulation d'actions *ad hoc*.

Conclusion

Une interpellation et deux remarques constitueront ma conclusion.

Il me semble qu'après des Assises comme celles-ci, qui ont constitué un effort tangible de réflexion sur l'avenir culturel de la Wallonie picarde, il s'agirait de franchir un pas supplémentaire. J'invite donc l'ACHO, qui a pris cette initiative, à rentrer auprès d'IDETA, avant le 22 juin, c'est-à-dire très vite, les six à dix fiches d'actions stratégiques suivant le canevas diffusé par le Conseil de Développement. La crédibilité des acteurs culturels à nouer des partenariats avec les autres acteurs, notamment socio-économiques, tient aussi dans leur capacité opérationnelle à s'inscrire dans des dynamiques plus large.

Les deux remarques que je formulerai porteront sur les débats de cette journée.

La première porte sur la question de l'identité. Les identités qui se forment par des sentiments et des appartenances sont, à mon avis, des identités d'un autre temps. Bien sûr, le positionnement de l'être humain ne saurait – et ne doit pas – échapper au sentiment, mais il doit formuler des engagements dans lesquels la raison prime. Il ne saurait plus, dans un monde moderne et de liberté, s'énoncer en appartenance, que ce soit à des mondes philosophiques, à des partis politiques ou à des territoires. Tout autre chose est d'affirmer

des volontés de participation à des dynamiques dans lesquelles on investit de soi-même sans aliéner sa personne.

Ma seconde remarque porte sur la question de la légitimité de l'action. J'entends bien qu'un décret au Parlement wallon pourrait donner un cadre institutionnel et législatif à la mise en place d'aires supracommunales telles que prévues dans le Schéma de Développement de l'Espace régional wallon (SDER), ou que l'on pourrait créer de nouvelles normes pour susciter des coopérations de communes au travers de dynamiques intercommunales. Très bien. La légitimité démocratique elle, se construit avant tout sur le terrain. Elle se bâtit au travers des femmes et des hommes, qui, comme lors de ces Assises ou lors des réunions du Conseil de Développement, se réunissent le samedi dès potron-minet pour réfléchir à l'avenir de leur région. Il s'agit bien sûr de démocratie délibérative et non de démocratie représentative. Mais la légitimité de la seconde ne saurait se fonder sans la première. C'est tout le débat que vous avez mené sur les démarches ascendantes (*bottom up*, en picard technocratique) et descendantes (*top down*, en picard technocratique également).

Il me reste à remercier les organisateurs, et en particulier Engelbert Petre, Sarah Wlomaincq et toute l'équipe de l'ACHO, en espérant qu'ils me pardonneront, par cette conclusion, de leur donner des responsabilités et du travail supplémentaires...